



## PROCÈS-VERBAL SÉANCE DU 19 AVRIL 2013

<b>Date de Convocation</b>	
08 avril 2013	
<b>Date d’Affichage</b>	
26 avril 2013	
<b>Nombre de délégués :</b>	
- En exercice	80
- Présents	50
- Votants	52
- Représentés	02
- Absents	28

L’an deux mille treize, le dix-neuf avril à dix-sept heures trente, les membres du Comité du Syndicat de la Région de Montereau-Fault-Yonne pour le Traitement des Ordures Ménagères dont les représentants ont été légalement convoqués, se sont réunis, au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne, sous la présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

**Présents** : Mmes ROBBE, ROMEI, FAUCONNET, M.M. BIGOT, CHOMET, Mmes AMIGUES, HECTOR, M. M. SARTORI, D’HAENE, BRETHEREAU, CHAUCHAT, LIEBEN, RODRIGUEZ, Mme ANGELIER, M.M. PIERRE Claude, RICHTIN, BERGAMASCHI, GERIN Gérard, DEMELUN, PENOT, CORBIN, BELLEMAIN, PELLE, RAVETTO, POILE, Mme DALBARD, M. FONTAINE, Mme HONDERLIK, M.M. CHEREAU, JEGO, Mme DE SAINT LOUP, M.M. FONTAN, TROUVE, PORCHER, Mme FONTENAILLE, M.M. CHIANESE, BOUSSER, MARCOIN, MONCLARD, SOURIT, MUNOZ, TOURNIER, BILLARD, DEPOND, COURTOIS, PIERRE Alain, Mmes PRAT, SAGOT, M. ALLAIN, Mme MANGATAYE, représentant les communes de Balloy, Bazoches les Bray, Chatenay sur Seine, Coutençon, Egligny, Gravon, Montigny-Lencoup, la Tombe, Villeneuve-les-Bordes, **Communauté de Communes « Moret Seine et Loing »**, à laquelle sont rattachées les communes de Saint Ange le Vieil, Villemaréchal, Ville-Saint-Jacques, **Communauté de Communes « Des Deux Fleuves »** à laquelle sont rattachées les communes de Barbey, La Brosse Montceaux, Cannes-Ecluse, Courcelles en Bassée, Esmans, Forges, La Grande Paroisse, Laval en Brie, Marolles sur Seine, Misy sur Yonne, Montereau Fault Yonne, Saint Germain Laval, Salins, Varennes sur Seine, **Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing »** à laquelle sont rattachées les communes de Vaux sur Lunain, Villebéon, **Communauté de Communes « Bocage Gâtinais »** à laquelle sont rattachées les communes de Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Flagy, Montmachoux, Noisy Rudignon, Voulx.

**Représentés** : M. GERIN James représenté par M. D’HAENE, M. HOCQUARD représenté par M. PIERRE Claude.

**Absents** : M. BOITEUX (Coutençon), Mme COLAS (Egligny), Mme GUYON (Gravon), Mme VILLIERS, M. GIBERT (Gurcy-le-Château), M. YWANNE (Villeneuve les Bordes), M.M. JOLY, BAYET (Dormelles), M. ZENI (Ville Saint Jacques), Mme GERMANEAU (La Brosse Montceaux), M. BLISSON (Cannes Ecluse), M. GIRAULT (Esmans), M. JODAR (Forges), M. LEFIER (la Grande Paroisse), Mme PESALOVO (Laval en Brie), M. BELLINI (Misy sur Yonne), M. MAILIER (Montereau Fault Yonne), Mme AOUIDAD (Salins), M. BATTENDIER (Lorrez le Bocage), M. ROUILLÉ (Villebéon), M.M. HENNEQUIN, BRAY (La Chapelle Rablais), M. AOUADHI (Flagy), Mme CHARET (Montmachoux), M.M. SPRIET, BERNIER (Thourry Férottes).

**Absents excusés** : Mmes CARTERON, HURTAULT.

**Étaient également présents :**

- M. CRAPARD, Maire de Thoury Ferottes ;
- M. CHEDAL, société AUBINE ;
- Mme ZAÏDI, Directrice du SIRMOTOM.

**Secrétaire de séance** : Béatrice JOUREL, Sténotypiste indépendante.

La séance est ouverte à 17 H 35 sous la présidence de Monsieur Yves JEGO.

**M. JEGO** : Bonsoir et bienvenue !

Nous avons le quorum.

### ORDRE DU JOUR

- Installation d'un nouveau délégué pour la commune de Villebéon ;
- Installation d'un nouveau délégué pour la commune de Voulx ;
- Approbation des Procès-Verbaux du 18 février et du 22 février 2013 ;
- Approbation du compte administratif – exercice 2012 ;
- Approbation du compte de gestion du Trésorier – exercice 2012 ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2012 ;
- Instauration du Compte Epargne Temps (C.E.T) ;
- Mise en place de la prime de service et de rendement ;
- Mise en place de l'indemnité spécifique de service ;
- Lancement de l'étude pour la mise en place de la tarification incitative ;
- Vente Trois Moulins Habitat/SIRMOTOM, l'Hôtel de l'Intercommunalité à l'Euro symbolique ;
- Location de l'Hôtel de l'Intercommunalité à la Mairie de Montereau-Fault-Yonne ;
- Autorisation donnée au Président à signer le contrat de reprise des piles et accumulateurs usagés collectés dans les déchetteries ;
- Autorisation donnée au Président à signer la convention relative à l'évènement « la Tournée des DEEEglingués » du 1<sup>er</sup> au 8 juin 2013 ;
- Approbation du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés du SIRMOTOM ;
- Affaires et questions diverses.

### INSTALLATION D'UN NOUVEAU DELEGUE POUR LA COMMUNE DE VILLEBEON

**M. JEGO** : Il s'agit du remplacement de François SIMONET par Didier MARCOIN. Nous installons donc Monsieur MARCOIN à la place de François SIMONET. Monsieur MARCOIN est présent ce soir. Bravo, nous l'applaudissons !

### INSTALLATION D'UN NOUVEAU DELEGUE POUR LA COMMUNE DE VOULX

**M. JEGO** : Il s'agit du remplacement de Pascal BELTZER par Gérard ALLAIN. Il est là, bravo !

## APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU 18 FEVRIER ET DU 22 FEVRIER 2013

**M. JEGO** : Y a-t-il des remarques sur ces procès-verbaux ? (Non).

Je mets aux voix.

Qui s'abstient ? (0 voix)

Qui est contre ? (0 voix)

Ils sont approuvés à l'unanimité. Je vous en remercie et félicite les auteurs, notamment notre sténotypiste que je salue !

## APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2012

**M. JEGO** : Au nom de René LEFIER qui est souffrant, je vais vous demander d'approuver le compte administratif de l'exercice 2012. Comme vous l'avez vu, il comprend un excédent de fonctionnement de 4 334 926,38 € et un excédent d'investissement de 1 861 245,55 €. Soit un excédent global de 6 196 171,93 €.

*(Monsieur JEGO quitte la salle et est remplacé par le doyen d'âge, M. CHAUCHAT, qui prend la présidence)...*

**M. CHAUCHAT** : Il appartient au Comité Syndical de se prononcer sur le vote du compte administratif.

Y a-t-il des remarques ou des questions ? (Non).

Qui est contre ? (0 voix)

Qui s'abstient ? (0 voix)

Il est approuvé à l'unanimité.

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER – EXERCICE 2012

**M. CHAUCHAT** : Qui est contre ? (0 voix)

Qui s'abstient ? (0 voix)

Il est approuvé à l'unanimité.

## AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2012

**M. CHAUCHAT** : En réserve en section d'investissement et en section de fonctionnement. Y a-t-il des questions ? (Non).

Je mets aux voix.

Qui s'abstient ? (0 voix)

Qui est contre ? (0 voix)

C'est donc approuvé.

*(Retour de Monsieur JEGO, qui reprend la présidence de séance)...*

### INSTAURATION DU COMPTE EPARGNE TEMPS (C.E.T)

**M. JEGO :** Pour satisfaire à la réglementation sur les Ressources Humaines, nous sommes obligés de mettre en place ce Compte Epargne Temps. Il permet à nos collaboratrices et collaborateurs qui n'ont pas pris leurs congés de les stocker selon les modalités prévues par la législation. Si nous avions un contrôle, nous serions obligés de le mettre en œuvre.

Y a-t-il des remarques ? (Non).

Je mets aux voix.

Qui s'abstient ? (0 voix)

Qui est contre ? (0 voix)

Le Compte Epargne Temps est donc mis en place.

### MISE EN PLACE DE LA PRIME DE SERVICE ET DE RENDEMENT

**M. JEGO :** Andrée ZAIDI va nous en dire un mot, car c'est un peu technique.

**Mme ZAIDI :** Au dernier Comité Syndical, vous avez permis la nomination de Florian LAFOSSE dans son grade de Technicien en Catégorie B. Pour le régime indemnitaire, il faut les primes spécifiques qui vont avec le grade de Technicien. Nous ne les avons jamais mises en place, car chez nous, nous n'avons que des administratifs. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons de mettre en place la prime de rendement et de service ainsi que l'indemnité spécifique de service.

**M. JEGO :** Y a-t-il des remarques ou des questions ? (Non).

Monsieur LAFOSSE n'est pas là car il tient le stand du SIRMOTOM à la Foire de Montereau.

Je mets aux voix.

Qui s'abstient ? (0 voix)

Qui est contre ? (0 voix)

C'est approuvé.

### MISE EN PLACE DE L'INDEMNITE SPECIFIQUE DE SERVICE

**Mme ZAIDI :** C'est la même chose.

**M. JEGO :** Nous sommes d'accord, même vote ? (Oui).

### LANCEMENT DE L'ETUDE POUR LA MISE EN PLACE DE LA TARIFICATION INCITATIVE

**M. JEGO :** C'est un sujet important. Vous le savez, la loi oblige les syndicats comme le nôtre à passer à la tarification dite "incitative". Evidemment, c'est un bouleversement dans l'organisation de notre syndicat. C'est un bouleversement dans nos recettes, car aujourd'hui nous avons un système de tarification assez simple dans la mesure où il est assis sur les impôts fonciers et sur le nombre d'habitants. La tarification incitative a pour objet d'inciter l'habitant à trier au maximum, à valoriser ses déchets, à remplir le moins possible ses poubelles, etc.

Il vous est proposé de mettre en place une étude complète pour regarder ce qui se fait ailleurs. Nous avons eu ce débat à plusieurs reprises et nous étions convenus qu'il fallait laisser les autres partir sur les idées les plus audacieuses pour voir ce que cela donnait en services concrets, en recettes pour les syndicats concernés -car l'équilibre de l'ensemble se joue derrière tout cela- et en efficacité.

Aujourd'hui, il vous est donc proposé de lancer cette étude avec l'idée qu'elle soit complète et qu'elle aboutisse, à nous proposer deux ou trois scénarios. En tout cas, il s'agit de proposer une idée très concrète, très opérationnelle et très chiffrée pour permettre à ceux qui nous succéderont -après les élections municipales en mars prochain- d'avoir une proposition concrète afin de délibérer et de la mettre en place dans le délai qu'ils estimeront nécessaire -c'est-à-dire courant 2014.

Cela me semble être le bon rythme. Nous n'allons pas changer notre système à la veille des échéances. Nous n'allons pas nous mettre à bouleverser la vie du syndicat la veille des échéances. Si j'ose dire, nous n'allons pas décider pour le compte de ceux qui seront en charge du syndicat après mars prochain. Je souhaite que ceux qui veulent voir renouveler leur mandat rencontrent les électeurs qui les approuvent, mais c'est l'objet de cette étude assez lourde qui doit ouvrir toutes les portes. D'abord, nous avons un syndicat très divers dans sa réalité : une partie rurale, une partie urbaine et pavillonnaire importante et une partie habitat collectif aussi importante en termes de population (même si elle est concentrée sur peu d'endroits). Tout cela n'a pas la même logique derrière les dispositifs. Les options de tarification sont multiples. Certains syndicats (mais très peu) ont choisi de faire payer au poids, d'autres au nombre de levées, d'autres avec des mixtes. Je crois qu'il faut regarder tout cela très tranquillement, que des études soient faites et que l'on ait un petit groupe de pilotage -je le dis à Andrée ZAIDI- pour essayer de mettre en place les scénarios les plus opérationnels possibles.

Objectifs : faire moins de collecte (c'est ce qui coûte cher, sans oublier l'aspect pollution) ; inciter les gens à rejeter moins de déchets, à mieux les valoriser (soit par le tri, soit par la diminution des emballages, soit par tout système de valorisation), et avoir un système de tarification le plus juste possible. Nous avons toujours l'exemple de la famille nombreuse dans un petit appartement et qui remplit les poubelles chaque fois que le camion passe. Cette famille paie bien moins cher que la grand-mère toute seule dans une grande maison qui sort une poubelle tous les quinze jours. Le système aujourd'hui est ainsi. La tarification est injuste puisqu'elle n'est pas fondée sur la réalité. Nous devons donc remplir ces systèmes, essayer de diminuer les coûts des collectes qui sont très importants, être plus vertueux sur le tri et le traitement et avoir une tarification équitable permettant aux gens d'être dans les meilleures conditions. Voilà en gros les objectifs et pourquoi nous vous proposons cette étude afin d'être opérationnels sur ce sujet. Y a-t-il des questions ou des prises de parole ? (Non).

Toute une série d'initiatives s'accrocheront à cela, en passant par les poules et tout ce que nous pouvons imaginer !... Il y a des vertus : quand les syndicats essaient d'aider les gens à comprendre qu'en ayant des poules chez eux, on met beaucoup moins de déchets en l'air, cela marche. Comme quoi, il faut juste réexpliquer le bon sens et la vie. Nos grands-parents n'avaient pas besoin de syndicats intercommunaux pour savoir qu'un trou au fond du jardin pour mettre les déchets et l'acquisition de poules étaient des initiatives vertueuses. Ils n'avaient pas besoin qu'on leur explique. Maintenant, il faut leur expliquer, peu importe ! C'est l'éternel mouvement de la vie. Cependant, si cela permet d'avancer en vertu sur cette question... Nous évoquions tout à l'heure la question des déchets verts et ils sont aussi importants. Vous le savez, maintenant l'écobuage est interdit. Il faut donc trouver des moyens de traitement vertueux. Je pense que le déchiquetage est un axe sur lequel nous travaillons, car nous souhaitons installer ici un système de déchiquetage industriel. Cela signifie qu'il faut sans doute réfléchir à un service de déchiquetage à domicile pour les particuliers. Cela permettrait de dire : *"un service vient et mes déchets verts, en tout cas les tailles des arbres sont déchiquetées, je garde le paillis ou pas..."*, de nombreuses questions se posent. Nous avons des progrès à faire dans tous ces domaines-là. Il faut que l'étude sur la tarification incitative ouvre un peu toutes ces portes et qu'elle permette de changer les habitudes. La tâche ne sera pas simple pour la prochaine équipe qui devra le mettre en place. D'abord, on change les habitudes des gens. Ensuite, dans le bon esprit français, dès que l'on dit *"tarification incitative"*, certains se disent *"je vais essayer"*

*de payer le moins cher possible". C'est tout le débat sur le poids. Si vous ne facturez qu'au poids, soyez-en sûr, plein de gens n'auront plus de déchet. Nous les retrouverons ailleurs. Nous ne pouvons donc pas facturer qu'au poids. Là, nous devons avoir l'expertise de ceux qui ont commencé avant nous et qui ont essuyé des plâtres. Ainsi, nous pourrions voir ce qui a marché ou non et être le plus vertueux possible. Y a-t-il des questions ? (Non).*

Je mets aux voix.

Qui s'abstient ? (0 voix)

Qui est contre ? (0 voix)

C'est approuvé.

#### **VENTE TROIS MOULINS HABITAT/SIRMOTOM, L'HOTEL DE L'INTERCOMMUNALITE A L'EURO SYMBOLIQUE**

**M. JEGO :** Après bien des négociations, nous avons obtenu que ce bâtiment -largement payé par le SIRMOTOM puisqu'il l'a loué pendant 20 ans- ne nous soit pas vendu au bout du système. En effet, le contrat était tellement bien fait qu'il prévoyait non seulement le paiement d'un loyer élevé, mais en plus le rachat du bâtiment à la fin. Donc là nous le rachetons à l'euro symbolique, c'est la moindre des choses. Ce n'était pas si simple à obtenir, donc je suppose que tout le monde est d'accord.

Qui est contre ? (0 voix)

Qui s'abstient ? (0 voix)

C'est donc approuvé.

#### **LOCATION DE L'HOTEL DE L'INTERCOMMUNALITE A LA MAIRIE DE MONTEREAU-FAULT-YONNE**

**M. JEGO :** En attendant de savoir ce que nous en faisons, Mme ZAIDI a trouvé quelqu'un pour le louer : en l'occurrence le Maire de Montereau. Il est donc proposé d'approuver la location, sachant qu'à terme je pense qu'il y aura une vente à faire de ce bien. Les conditions d'entretien et autres font que d'ici quelques mois, il faudra trouver une solution. En attendant, il est loué, cela fait un petit revenu pour le syndicat.

Y a-t-il des remarques ? (Non).

Je mets aux voix.

Qui s'abstient ? (0 voix)

Qui est contre ? (0 voix)

C'est donc approuvé.

#### **AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A SIGNER LE CONTRAT DE REPRISE DES PILES ET ACCUMULATEURS USAGES COLLECTES DANS LES DECHETTERIES**

**M. JEGO :** Jusqu'à présent nous avons un système qui nous facturait la reprise des piles qui sont dans les déchetteries. Nous avons trouvé un prestataire pour nous les reprendre gratuitement. Il vous est donc proposé de passer par le prestataire qui nous les reprend gratuitement. Ce ne sont pas des sommes très élevées (quelques milliers d'euros par an). C'est toujours cela de pris ! Là aussi, les systèmes changent. Comme les modèles économiques évoluent, quand certains nous facturaient leur prestations, d'autres nous les font maintenant gratuitement. Je suppose que tout le monde est d'accord pour passer de la facturation à la gratuité.

Je mets aux voix.

Qui s'abstient ? (0 voix)

Qui est contre ? (0 voix)

C'est donc approuvé.

**AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT A SIGNER LA CONVENTION RELATIVE A  
L'ÉVENEMENT « LA TOURNEE DES DEEEGLINGUES » DU 1<sup>ER</sup> AU 8 JUIN 2013**

**M. JEGO :** Prévenez les habitants de vos communes, nous allons ramasser des "DEEEglingués" pendant 8 jours !!

Qu'est-ce que la "Tournée des DEEEglingués" ?

**Mme ZAIDI :** Un éco-organisme qui s'appelle les DEEE collecte actuellement nos déchets d'électroménagers. Tous les ans, ils organisent une semaine nationale -comme nous avons la semaine européenne de réduction des déchets- d'information, de communication et de collecte des DEEE. Normalement, nous sommes censés dire par exemple : *"on achète une gazinière et on redonne l'ancienne"*. On appelle cela le "1 pour 1", mais il a beaucoup de mal à fonctionner. Voilà donc pourquoi nous continuons de communiquer pour que ces DEEE nous reviennent et ne restent pas sur les trottoirs ou n'importe où.

**M. JEGO :** Il y a un vrai problème. J'imagine que tout le monde est d'accord.

Qui s'abstient ? (0 voix)

Qui est contre ? (0 voix)

C'est adopté.

**APPROBATION DU REGLEMENT DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES  
DU SIRMOTOM**

**M. JEGO :** Je pense que là nous allons rendre service à beaucoup de communes.

**Mme ZAIDI :** Dans le cadre des transferts de pouvoir de police, il était obligatoire de déterminer un règlement de collecte commun aux 40 communes du SIRMOTOM.

Aujourd'hui, à ma connaissance, seule la Mairie de Montereau avait un règlement de collecte. Effectivement, vous avez été plusieurs communes à nous demander de vous aider à travailler sur un règlement de collecte. Là au moins, ce sera le même pour toutes les communes.

**M. JEGO :** Enfin, si vous l'approuvez.

C'est un règlement de collecte type pour l'ensemble des communes.

Qui est contre ? (0 voix)

Qui s'abstient ? (0 voix)

C'est adopté.

**AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

**Mme DE SAINT LOUP :** Dans la commune de Saint-Germain-Laval, il y a énormément de kilomètres de route, de kilomètres de chemins ruraux qui sont limitrophes avec Laval, Marolles et le Hameau de Tréchy où il y a des petits chemins bien cachés. Nous y trouvons régulièrement des gravas, des canapés, des immondices, des "DEEEglingués" justement. A chaque fois, cela nous coûte cher, car il faut ramasser. On a beau mettre des roches ou des pancartes, tout est enlevé. Nous en avons parlé une fois en demandant si le SIRMOTOM ne pourrait pas intervenir, évidemment moyennant une indemnisation qui coûterait certainement moins cher que la location d'une tractopelle ou d'un camion pour aller porter tous ces déchets. Qu'en pensez-vous ?

**M. JEGO :** Oui, nous avons regardé cela. Effectivement, beaucoup de communes ont ce souci. Le SIRMOTOM est qualifié à un problème de compétence, car sa compétence porte sur les déchets et pas forcément d'aller les collecter dans la nature. Surtout, le SIRMOTOM a aidé à préparer ce projet : il est en train de se monter une régie territoriale. Sur le modèle des régies de quartier, c'est une association d'insertion qui devrait permettre de se spécialiser sur ce sujet-là et de répondre aux demandes des mairies. Il sera proposé au SIRMOTOM d'apporter un soutien pour aider cette régie territoriale à s'équiper du camion et du matériel nécessaire. A cette occasion, nous ferons aussi travailler des gens sans emploi. C'est un travail d'insertion. Cette régie devrait être opérationnelle à la rentrée du mois de septembre. A ce moment-là, nous aurons l'occasion de prévenir toutes les communes du syndicat de l'existence de cette régie et de ses modalités d'intervention. Evidemment, le service sera payant, mais la régie territoriale sera équipée avec les moyens pour venir nettoyer les encombrants lourds souvent déposés. Nous le savons bien, plus on nettoie vite, plus on évite la reconquête des choses. Nous devrions avoir un vrai service. Il ne sera pas interne au SIRMOTOM, mais soutenu par lui. D'ailleurs, en échange de la subvention sollicitée, il faudra que le SIRMOTOM demande une tarification spéciale pour les communes adhérentes au SIRMOTOM. En échange de l'aide du syndicat, il y aura une tarification spéciale précisée dans la convention. C'est vrai, cela devient un fléau et j'ai l'impression que cela augmente. Je ne sais pas si je rêve, mais j'ai l'impression que l'on en voit de plus en plus.

**Mme FAUCONNET :** Je voudrais revenir sur le lancement de l'étude. Sera-t-elle faite par un bureau d'études ?

**M. JEGO :** Bien sûr. Nous lançons la recherche du prestataire.

**Mme FAUCONNET :** Demanderez-vous des délais ?

**M. JEGO :** Oui, le calendrier est assez serré. Nous devons avoir choisi le bureau d'études avant l'été et qu'il nous ait rendu sa copie au mois de février prochain. Nous avons donc eu le temps d'en parler, d'évoquer des orientations, des scénarios. L'idée est qu'au renouvellement du syndicat, fin mars ou début avril 2014, les propositions soient mises sur la table pour que la prochaine équipe puisse décider de prendre le plan A ou B.

Nous avons le plaisir de vous offrir un sac de pré-collecte. Ce sac vous permettra de faire vos courses ou d'aller directement aux lieux d'apports volontaires. Ceux qui ne visiteront pas la Foire de Montereau ne l'auront pas sur le stand, mais en voilà un ce soir.

Ne partez pas sans signer.

Je vous libère et vous souhaite une bonne soirée !

**La séance est levée à 18 H 00.**